Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501364-20251217-DL2025123-DE

DL-2025-123
17 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'Espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Hubert PARIS, Maire.

Présents : Mmes et MM PARIS, JOULAIN, GOISET, BARRÉ-VILLENEUVE, MOREL, CORNILLAUD, PIGEON, BOTREL, LETORT, DUMAST, GUERMONPREZ, BLANCHARD, NAULET, TESSIER, BERTIN, OLLIVRY, LEFEUVRE, DELAUNAY, HOUILLOT, POTIN, MOREAU, GUAIS, CHEVALIER, CLERMONT ;
Absents : Mme MORVAN, Mme PABOEUF, Mme BLANCHET-DEAL ;
Absents représentés : Mme CÉZÉ à M. MOREL, Mme MONNIER à M. CORNILLAUD ;

Secrétaire de séance : M. MOREL

JANZE
MAIRIE
DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE
FOUGÈRES-VITRÉ

VILLE DE JANZÉ
Place de l'Hôtel de Ville
(35150)
Tél : 02.99.47.00.54
Fax : 02.99.47.14.61
mairie@janze.fr

DATE DE CONVOCATION
09/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	24
Votants	26

VOTE	
Type	Unanimité
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

DL-2025-123

FINANCES &
COMMANDE PUBLIQUE

REDEVANCE OCCUPATION
DOMAINE PUBLIC
TARIFS MUNICIPAUX 2026

Redevance d'occupation du domaine public – Tarifs municipaux 2026

Monsieur Pierric Morel, adjoint aux finances et à la commande publique rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 18 décembre 2024, le conseil municipal a voté les tarifs des services municipaux pour l'année 2025.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT que les tarifs proposés n'excèdent pas le coût réel rendu aux usagers,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *FIXE les tarifs municipaux pour l'année 2026 comme suit :*

CIMETIERE	2026
Vacation de l'agent communal : mise en bière (1)	22 €
Concession de 15 ans (1,15 m²)	88 €
Concession de 15 ans (2,3 m²)	175 €
Concession de 15 ans (4,6 m²)	350 €
Concession trentenaire (1,15 m²)	125 €
Concession trentenaire (2,3 m²)	250 €
Concession trentenaire (4,6 m²)	500 €
Cavurnes : location de 15 ans	430 €
Cavurnes : renouvellement pour 15 ans	430 €
Colombarium : location de 15 ans	430 €
Caveau réhabilité enfant	152 €
Caveau réhabilité 1 place	348 €
Caveau réhabilité 2 places	383 €
Caveau réhabilité 3 places	552 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501364-20251217-DL2025123-DE

DL-2025-123

DROITS DE PLACE	2026
commerçants ambulants	
Mètre linéaire	1 €
Branchement borne électrique	1,50 €
Forfait annuel commerçants abonnés :	Application du droit de place sur 44 semaines
autres droits de place	
Forfait pour les camions de déballage	0 €
Forfait pour les cirques (jours de présence) + caution de 200 €	11 €/ jour
Spectacles clown, marionnettes, ... (jours de présence) + caution de 100 €	6 €/ jour
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSES	**2026**
par an et par m²	10 €
REDEVANCE DEPOT SAUVAGE	**2026**
Forfait nettoyage	120 €
CAPTURE ET HEBERGEMENT DES ANIMAUX ERRANTS	**2026**
Capture d'animal errant	109 €
Hébergement par journée	18 €
LOCATION DE LA NACELLE A D'AUTRES COMMUNES	**2026**
Forfait nacelle demi-journée	51,00 €
Forfait nacelle demi-journée avec mise à disposition d'un agent	162,00 €
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL (divers)	**2026**
Tarif horaire	27,00 €
PHOTOCOPIES ESPACE BRULON	**2026**
Copie noir et blanc	0,03 €
Copie couleurs	0,05 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures ; Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,
Pierric MOREL

Le Maire,
Hubert PARIS

MAIRIE DE JANZE
R.F.
35150